



Déclaration de l'UNSA-Education au CTSD du 5 septembre 2019

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La rentrée 2019 est la 3^e rentrée du président Macron et du ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer.

Dès le printemps 2017, **l'UNSA Education** leur avait demandé de s'engager dans une politique éducative qui accepte le temps long de l'éducation et qui soit construite avec les personnels pour répondre aux besoins de leurs élèves.

Jusqu'ici cet appel n'avait pas été entendu et dès le début du quinquennat les tensions s'étaient nouées. Elles sont devenues de plus en plus fortes et l'année scolaire dernière a été une année de crises au pluriel avec entre-autres les suppressions d'emplois dans le second degré et la deuxième heure supplémentaire imposée, #Pasdevague, le projet de loi École de la confiance et en particulier son projet d'EPLESF, la réforme du bac 2021 et celle de la voie professionnelle sans entendre les désaccords, les inquiétudes et les demandes. De plus, cette année scolaire 2018-2019 s'est déroulée sur fond de crise sociale plus large, la crise des gilets jaunes, qui a marqué tout le pays.

Pour cette rentrée scolaire, nous notons un changement d'attitude du ministre à l'égard des personnels. A **l'UNSA Education**, nous accepterons le dialogue sur tous les dossiers en cours mais resterons vigilants quand aux actes qui suivront.

À l'école primaire, les évaluations nationales CP et CE1 pourront être un moment de tension des prochaines semaines. Pour éviter les crises de l'année dernière, nous demandons plus de transparence sur les finalités pédagogiques de chacun des exercices, de ne pas faire de ces évaluations un outil de communication politique mais de les laisser comme support pédagogique aux équipes. Par ailleurs nous attendons que les bugs techniques ne se reproduisent pas. Nous avons également demandé la reconduction du temps dégagé pour saisir les réponses. Ces évaluations doivent rester un outil pour les enseignants au service des élèves et de leur famille.

Concernant la répartition des services des titulaires de secteur en Isère, lors du mouvement intra 2019, un réel désarroi s'est installé chez nos collègues à l'annonce des résultats. Si quelques situations ont été revues, beaucoup d'autres sont insatisfaisantes et induisent un sentiment d'injustice et d'incompréhension. **L'UNSA Education** tient à rappeler qu'elle n'a jamais demandé à ce que les circonscriptions soient dessaisies de la phase de préparation des affectations des titulaires de secteurs.

S'agissant du second degré, le ministre a annoncé la mise en place de deux comités de suivi ; l'un pour la réforme du lycée général et technologique, l'autre pour la voie professionnelle. Ces deux comités de suivi sont de bonnes nouvelles. Bien sûr, là-aussi, la réalité du changement de méthode se mesurera au fonctionnement réel de ces comités. Nous ne voulons pas d'autosatisfaction ! Ceux-ci devront répondre aux questions bien sûr, partager les expériences évidemment, mais aussi regarder les problèmes et construire les ajustements et les évolutions nécessaires.

L'Unsa Education rappelle aussi sa demande d'une indemnité spécifique pour les corrections des épreuves de contrôle continu, celles-ci devant être rémunérées au même titre que les corrections des épreuves terminales.

Pour l'école inclusive, le ministre a un discours volontariste, et c'est une nécessité, mais pour nous il est trop optimiste sur la capacité à faire fonctionner, dès la rentrée, le grand service public de l'école inclusive et les PIAL.

Les remontées de terrain que nous avons dans l'académie ont montré une première difficulté avec des contrats non encore signés pour de nombreuses et nombreux AESH ainsi que des injonctions contradictoires concernant leur présence ou non auprès des élèves.

Plus généralement et malgré les améliorations en cours, la situation des AESH demeure financièrement difficile et une véritable revalorisation est nécessaire.

Le vote de la loi Fonction publique durant l'été, que **l'UNSA Education** n'a cessé de dénoncer, va entraîner des évolutions préjudiciables pour tous les personnels ainsi que pour les usagers. Avec cette loi, non seulement les droits des personnels sont amoindris avec un cadre de gestion repensé mais les valeurs du service public d'éducation sont sérieusement entaillées.

Enfin, la réforme annoncée des retraites qui n'est pas une demande de **l'UNSA**, retiendra toute notre attention afin que les personnels de l'éducation nationale mais plus généralement tous les salariés ne voient pas les montants de leurs retraites fondre comme neige au soleil...

Concernant l'ordre du jour de ce CTSD consacré aux ajustements de rentrée pour la carte scolaire 1^{er} degré, **l'UNSA Education** portera des situations hors documents qui méritent une attention particulière au vu de chiffres présentés par les directeurs et directrices.

Pour L'UNSA Education 38

***Serge RAVEL
Patrick MAUREY***